

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE.



## L'actionnaire de l'ESMA intervient suite à l'annonce de la grève du 12 et 13 Décembre 2016

« A ce jour, nous contrôlons la situation. Arrivés il y a **seulement 9 mois** au capital de la société ESMA, en Février 2016, l'actionnaire a aujourd'hui investi 4 Millions d'Euros dans l'école. Cet investissement a d'ores et déjà permis de régler une partie des dettes sociales et fournisseurs, précédemment observées dans les exercices passés. L'actionnaire final a pu faire l'acquisition des actions de la société en début d'année. La situation difficile qu'a pu connaître l'école ces dernières années est en cours d'amélioration, puisque des investissements ont déjà été réalisés par l'actionnaire, permettant ainsi de préparer l'accroissement d'activité.

Ce dernier informe par ailleurs, qu'en fonction des résultats obtenus et du prochain bilan, une réévaluation des salaires pourra alors avoir lieu.

Pour rappel, lors du redressement judiciaire, l'école ne comptait plus de 69 salariés. A ce jour, grâce au redéveloppement de l'école, ce sont **96 salariés** qui travaillent pour l'établissement, tous secteurs confondus. De nombreux projets et contrats sont par ailleurs en cours de négociation, permettant ainsi à l'école d'envisager un développement certain de son activité.

Nous portons une attention particulière à la demande du SNPL, et nous tachons au plus vite, de pouvoir y donner suite. »

**ESMA**  
aviation academy

Aéroport Montpellier Méditerranée  
CS 10005-34137 Manguio  
www.esma.fr  
04.67.13.75.00  
adm@esma.fr

La Direction Générale,  
ESMA